

COMMUNE DE CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS

Séance du 16 septembre 2021

Date de la convocation : 9 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize septembre à 19 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RAFFIN, Maire.

La séance a été publique.

Présents : Jean-Louis RAFFIN, Marie-Christine JUILLET-DORDET, Gérard MOREAU, Suzanne GAULT, Géraldine JAMBON, Serge DERUET, Michèle TROUTOT, Michel FEILLU, Michel JAMBON, Patrick LE MENN, Jean-Marc NAVEAU, Stéphane MOULIN, Philippe HERVET, Caroline CHAMPETIER, Coralie BLOT-BUCHET, Séverine DEINIEAU-LEBRETON, Ellemedorine JENOUVRIER, Marjorie DARME, Noémie DEGRUGILLIER.

Représentés : Michel BARBIER pouvoir Serge DERUET, Louis TROUTOT pouvoir Jean-Louis RAFFIN.

Secrétaire de séance : Ellemedorine JENOUVRIER.

2021/38 MODIFICATION TARIFAIRE INSCRIPTION BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DANS
LE CADRE DU PRÊT D'OUVRAGES

Dans un souci de promouvoir l'accès à la culture pour tous, après en avoir débattu, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, FIXE, dans le cadre des prêts, les tarifs d'inscription à la Bibliothèque Municipale de la manière suivante :

- ✓ Résident permanent castelneuvien plus de 18 ans: 6€/année académique,
- ✓ Résident permanent castelneuvien moins de 18 ans: 2€/année académique
- ✓ Extérieur plus de 18 ans : 12€/année académique
- ✓ Extérieur moins de 18 ans : 4€/année académique,
- ✓ Collectivité (classe/centre de loisirs/assistante maternelle) = : gratuit.

Acte rendu exécutoire par dépôt

En Sous-Préfecture le

Et publication le

Fait et délibéré le 16 septembre 2021,
Pour extrait certifié conforme
Jean-Louis RAFFIN



Maire de Châteauneuf-en-Thymerais